



Cadre juridique applicable aux lanceurs et lanceuses d'alerte

15 juin 2022 18h à 20h

Programme

- La définition du lanceur d'alerte ou de la lanceuse d'alerte et des tiers protégés ;
- La procédure de signalement « en paliers » et ses exceptions ;
- Le rôle du Défenseur des droits ;
- La protection des lanceurs et lanceuses d'alerte résultant de :
- L'interdiction de diverses mesures de représailles à son encontre ;
- L'irresponsabilité civile et pénale concernant la divulgation du signalement ;
- L'irresponsabilité pénale du lanceur d'alerte et de la lanceuse d'alerte concernant l'obtention licite de preuves ;
- Le mécanisme d'aménagement de la charge de la preuve en cas de contentieux lié à une mesure de représailles ;
- Le mécanisme de la provision pour frais de justice ou pour subsides ;
- La sanction des procédures-bâillons

Animée par

Juliette ALIBERT, avocate au Barreau de Paris,

Pauline DELMAS, avocate au Barreau de Paris

Formation en ligne gratuite

Lien de la réunion zoom :

https://us02web.zoom.us/j/85175766397?pwd=Aqw4xjdGxNZ MSO3C7BuOqub6SoTcR.1

Attention: Cette formation ne valide pas d'heures au titre de formation continue!